

PRB BETON EXPRESS V R&D - LMBETONEXPVRD

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

(Règlement REACH (CE) n° 1907/2006 - n° 2020/878)

RUBRIQUE 1 : IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit : PRB BETON EXPRESS V R&D

Code du produit : LMBETONEXPVRD

UFI : 4X44-F0EC-000W-QGCT

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Béton

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Raison Sociale : PRB S.A.

Adresse : 16 RUE DE LA TOUR CS 10018 . 85150. LES ACHARDS. FRANCE.

Téléphone : 02 51 98 10 10. Fax : 02 51 98 10 21.

contact@prb.fr

1.4. Numéro d'appel d'urgence : 33(0)1 45 42 59 59.

Société/Organisme : INRS.

RUBRIQUE 2 : IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Conformément au règlement (CE) n° 1272/2008 et ses adaptations.

Irritation cutanée, Catégorie 2 (Skin Irrit. 2, H315).

Lésions oculaires graves, Catégorie 1 (Eye Dam. 1, H318).

Sensibilisation cutanée, Catégorie 1 (Skin Sens. 1, H317).

Ce mélange ne présente pas de danger physique. Voir les préconisations concernant les autres produits présents dans le local.

Ce mélange ne présente pas de danger pour l'environnement. Aucune atteinte à l'environnement n'est connue ou prévisible dans les conditions normales d'utilisation.

2.2. Éléments d'étiquetage

Conformément au règlement (CE) n° 1272/2008 et ses adaptations.

Pictogrammes de danger :



GHS05



GHS07

Mention d'avertissement :

DANGER

Identificateur du produit :

EC 266-043-4 CLINKER DE CIMENT PORTLAND

EC 270-659-9 POUSSIÈRES DE FOUR DE CIMENTERIE

Mentions de danger et informations additionnelles sur les dangers :

H315 Provoque une irritation cutanée.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H318 Provoque de graves lésions des yeux.

Conseils de prudence - Généraux :

P102 Tenir hors de portée des enfants.

Conseils de prudence - Prévention :

P261 Éviter de respirer les poussières.

P280 Porter des gants de protection, des vêtements de protection, un équipement de protection des yeux, du visage.

Conseils de prudence - Intervention :

P302 + P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau et au savon